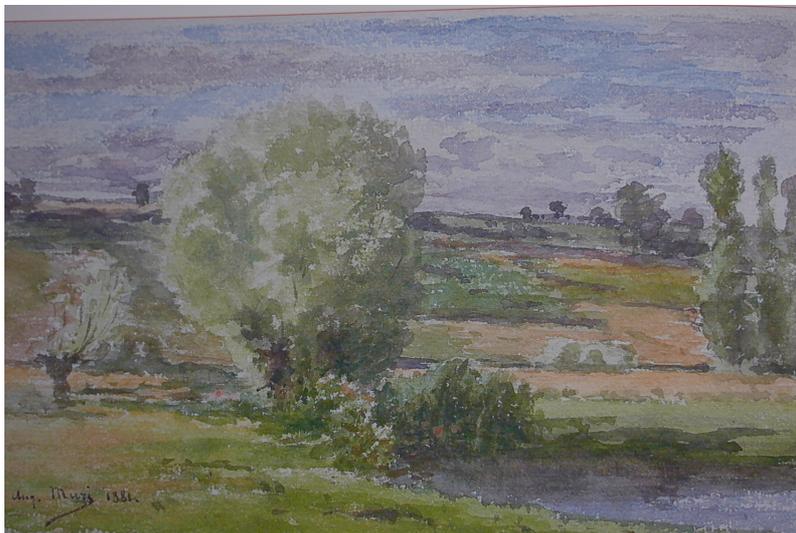


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



La vallée du Nohain par Auguste Muri (aquarelle, 1881)

CHÂTELLENIE DE DONZY

LE MAGNY – SUILLY

(SUILLY-LA-TOUR)

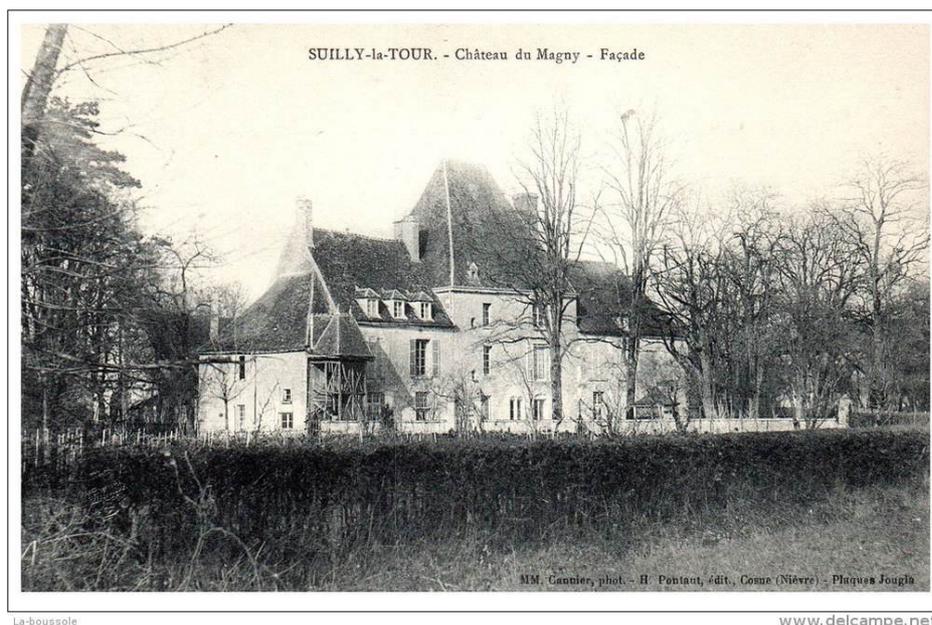


Les terres de **Sully** (écrit parfois Seully, ou encore Seully-les-Donzy, ou encore Sully-le-Sec...) (la paroisse s'appellera Sully-la-Tour au XVIème siècle) et du (de) **Magny** paraissent avoir été associées presque constamment dans la possession féodale. On ne connaît pas les conditions de formation de ces fiefs, mais ils sont détenus au treizième siècle par la famille d'Autry, originaire du Berry, venue à Cosne.

Divisées, léguées et parfois vendues, il est difficile de suivre la succession des seigneurs de Sully et du Magny aux XIVè et XVè siècles. Parmi eux, pour une partie seulement sans doute : le Chancelier Guillaume Jouvenel des Ursins, sgr de la Motte-Josserand (*voir cette fiche*), et Jean de Chevenon, réputé le plus riche chevalier de son temps. Mais leur passage à Sully a été bref, s'est inscrit dans les conflits de l'époque, et n'est attesté que par deux actes isolés.

A la veille de la Révolution Sully et le Magny sont unis aux Granges (*voir la notice correspondante*) par le mariage de Jeanne de Lespinasse, dont la famille en avait racheté une partie, avec Louis-Balthazar de la Chasseigne.

Le manoir du Magny, du XVème siècle, en aurait été le siège, et il n'y a pas trace de château au bourg de Sully. C'est aujourd'hui une exploitation agricole.



La terre de **Presles**, en contrebas du bourg de Sully, où ne subsistent que quelques traces castrales sur une ferme, paraît avoir été détachée du fief au XVIIème siècle (*Voir la notice spécifique qui lui est consacrée*)

Suite des seigneurs de Suilly et du Magny

Famille d'Autry



En Berry : « d'argent au lion de gueules surmonté d'un chevron du même, au chef crénelé d'azur portant deux étoiles d'or »

Famille d'ancienne extraction chevaleresque, originaire du Berry. Autry-le-Chatel est dans le Loiret, entre Briare et Blancafort, et seul le portail subsiste de l'ancien château féodal.



Le portail de l'ancien château d'Autry

- **Gibaud d'AUTRY**, sgr d'Autry, de Lande et Cours par all.

X 1250 **Perronnelle des BARRES** (fille de Pierre des Barres, sgr de Cours et N. de la Guerche, et petite-fille de Guillaume Ier des Barres, sgr d'Oissery, et Helissende de Saint-Bris [de Chaumont] - dont la sœur a épousé Dreux de Mello - elle-même fille de Geoffroy et Reine de Toucy, elle-même fille d'Ithier III, sgr de Toucy, St-Fargeau et Bazarnes, et d'Elizabeth de Joigny, dame de Champlay)



d'où ?

1/ Guillaume d'AUTRY, sgr de Mancy et du Magny

X v. 1300 **N. de BLANCAFORT** (*fille de Jean, sgr de Blancafort et de Launay, lui-même fils de Renaud, et de Jeanne de Prégrimault*)



Le château de Blancafort

d'où :

- **Jean, qui suit**
- *Gibaud (+1354), sgr de Lande, X Agnès de La Palice, d'où postérité en Berry*

2/ Jean d'AUTRY

Chvr, sgr de Mancy, du Magny, de Suilly et de la Motte-des-Bois (Donzy)

X v. 1350 Guillemette d'ANLEZY (*fille de Guillaume d'Anlezy, sgr de Sancy, et Agnès de Tracy, petite-fille d'Hugues d'Anlezy, cf. supra*)¹

d'où :

- *Pierre d'AUTRY (viv. en 1408), eyr, sgr du Magny (aveu en 1392) et de l'Accotion, sp*
- *Hugues (ou Huguenin), chvr, X Agnès de Courtenay, dame de Milly-en-Auxerrois*
- **Guillemette, qui suit**

¹ **Marolles, p. 292** : 1357, hom. de Guillemette d'Anlezy, dame de Mancy et du Magny, veuve de Guillaume de Mancy, chvr, pour la maison du Magny et d'autres héritages à Billy.

3/ Guillemette d'AUTRY, dame du Magny²

X av. 1382, Guillaume de LA PORTE, Sgr de Champlivault³ et de Bannegon, sgr de Seully et du Magny par all., capitaine de Druyes (*fils de Humbaud II et petit-fils de Guillaume Ier, de la branche de Bannegon des sires de La Porte en Berry*).⁴⁵



de La Porte d'Issertieux Berry, Artois, Picardie
D'or, à une bande d'azur

En Berry : « d'or à la bande d'azur »

² **Base Roglo** : un Louis de La Porte, sgr de Pesselières, non relié, a épousé une Marguerite d'Autry, fille de Gibaud d'Autry, sgr de Lande, et d'Agnès de La Palice, lui-même fils de Guillaume d'Autry, et Agnès de Blancafort....Ils ont eu un fils : Louis, sans postérité semble-t-il. Cette Marguerite d'Autry est la cousine germaine de Guillemette d'Autry, la femme de Guillaume de La Porte. Cela confirme que Magny venait des d'Autry avant Guillaume, ainsi que l'indivision La Porte sur Suilly-Magny, mais ne relie pas Jeanne la femme de Jean de Pernay, qui serait plutôt de la même génération qu'Isabeau et Marie.....

³ **Champlivault** (à Bazoches-sur-le Betz), les Menou en sont seigneurs au XVIème-XVIIème, par les Viau, dont l'un a épousé Perrone de La Porte, fille de Charles, sgr de Pesselières en Berry, (issu de la branche d'Issertieux, postérieure) et de Jacqueline d'Anlezy (XVIème).

⁴ **Sources** : **La Thaumassière et...« Histoire de Chalivoy-Milon »**, la commune du château d'Issertieux, sur le site de la commune ; ces généalogies donnent l'ascendance de Guillaume mais pas le nom de sa femme ; cf. pour cela : Marolles, hommages ci-dessous

⁵ **Marolles p. 309** : 1374 : Noble hom. Oudoains (ndlr : Eudes) d'Arquien, eyr, sire des Boys, fait hommage pour sa grange, cour et verger, assis en la maison des Boys, et autres héritages, à cause de la maison de Magny, tenue et possédée par noble h. Guillaume de La Porte, chvr, sgr de Seully et de Magny

Marolles p. 294 : 1382, hommage de Guillaume de La Porte, chvr, au nom de sa femme, Guillemette d'Autry, pour la maison de Magny

Marolles p. 280 : 1406, du même, sgr de Champlivault et du Magny, pour le même fief

Marolles p. 294 ; 1408 : hom. noble homme Guillaume de La Porte, chvr, sgr du Maigny, cap. dudit châtel, pour sa femme Guillemette d'Autry

Marolles p. 285 : 1439 : hom. de Louis de La Porte, eyr, pour Magny, à cause de la Bie de Donzy



Château de Bannegon

D'où :

- *Louis (cf. hom de 1439 ⁶), sp connue*
- **Isabeau, qui suit**
- **Marie, qui suivra en 2bis**

Intermède Jean de CHEVENON

Jean de Chevenon (+1418), chevalier nivernais, avait une fortune considérable. C'était, disait-on, le plus riche écuyer du royaume. Il avait eu sans doute une large part aux largesses de Charles VII dont il était le compagnon, mais il est bien probable que son mariage avec Philiberte de Digoine lui avait apporté un surcroît de fortune, car pendant les trente ou quarante ans que dura leur mariage, on les voit faire de nombreuses acquisitions. Ils achètent ainsi : Chevenon , Jaugenay , Magny, Cours-sous-Magny , Saint-Léger-des-Champs , Sermoise , Peuilly , Prie, Pougues , Poiseux, la terre et le château de Passy près de la Charité, d'autres biens situés à la Charité, Chazeaux-aux-Amognes, Montgoublin, Bonnay, **les terres et domaines de Sully, La Fillouse , Ferrières , Champdioux** ; en Champagne, Migennes ; en Berry, des biens à Montfaucon. A une époque où la noblesse voyait généralement sa richesse décroître, on comprend que la situation de fortune de Jean de Chevenon ait frappé l'esprit de ses contemporains.

⁶ **Marolles, p. 285** : 1439 : H. de Louis de La Porte, eyr, pour Magny, à cause de la Bie de Donzy



Château de Chevenon

2/ **Isabeau de LA PORTE, dame de Suilly et du Magny en pie,**

D. de Brion (venu de son oncle Hugues d'Autry et avant lui des Courtenay) cède sa part à son neveu Jean (Fontbouchier sans doute) (cf. accord ci-dessous dans Marolles)⁷

X **Guillaume LE BOUC**, eyr, sgr de Brion (en Auxerrois), sp ?

Guillaume Le Bouc aurait cédé sa part des terres de Suilly et Magny au Chancelier Guillaume Jouvenel des Ursins avant 1447.⁸

Intermède Guillaume JOUVENEL des URSINS

Mis de Trainel, sgr de la Motte-Josserand en pie (*voir cette notice*) (acquisition de la moitié en 1446, ainsi que de **Suilly en 1447**, et Crie à Narcy), Chancelier de France (1400-1472) (*fils de Jean, sgr de Trainel, prévôt des marchands de Paris (1338), et de Michelle de Vitry*)

⁷ **Site de Villiers-sur-Tholon, 1455** : Titres des bois donnés à la ville et paroisse du dit Brion par noble seigneur Guillaume Le Bouc, escuyer et damoiselle Isabeau de la Porte, sa femme. Cet acte, qui n'est qu'une copie, est ainsi formulé : "A tous ceux qui verront ces présentes lettres Robert Malechin, secrétaire du Roy notre Sire, Garde du sceau royal et contraulx de la Prévoté de Consorsault et des Anciens ressorts d'Aubigny sur Nive, salut en nostre seigneur. Sachent tous comme les habitants de la ville et paroisse de Brion se pensent trais par devant nobles personnes, Guillaume Le Bouc escuier et damoiselle Isabeau de la Porte sa femme, seigneurs du dit lieu de Brion, à cause de la dite damoiselle et eussent remontré humblement....."

⁸ **Marolles p. 281** : 1447 : Guillaume Jouvenel des Ursins, Chancelier de France, obtient de Charles, comte de Nevers, que le fief des dîmes de Passy et de la grange de la Feillouze, tenus de sa terre de Suilly, naguère acquise d'un nommé Guillaume Le Boc, seront désormais en arrière-fief de la châ. De Donzy



2bis/ Marie de LA PORTE, sœur d'Isabeau, dame du Magny et de Suilly en pie (+ avt. 1448)

X v. 1440 Jean (ou Louis) de FONTBOUCHIER, sgr de Launay (ou Lannoy, ou Launoy) (origine inconnue, peut-être en Sologne ou dans le Loiret)

D'où :

- *Georgette X Jean de La Jauge*
- *Perrette X Robinet Drouard*
- *Guillemette, d. de Launay X 1414 Jean V Fournier, sgr de la Noue (fils de Jean IV, sgr de la Noue, de Villary et de la Chapelle-Gillon, cf. Roglo), d'où une nombreuse postérité...*
- **Jean II, qui suit**

3bis/ Jean II de FONTBOUCHIER

Sgr de Launay, de Magny et de Suilly qu'il réunit⁹

⁹ **Marolles, p. 294** : 1448, accord entre noble homme Jean Fontbouchier, en son nom et en celui de Georgette Fontbouchier, femme de noble h. Jean de la Jauge, eyr (en 1433, Brassin commandait à Salbris, Brissac à Massay, Jean de la Jauge à Souesmes ; Loir-et-Cher). , et de Perrette Fontbouchier, femme de noble Robinet Drouard, eyr, de Guillemette Fontbouchier (dame de Launay, dans Pierfit), femme de noble h. Jean Fournier, eyr, (sgr de La Noue, Villary, Moislin et les Allioux, dans le Loiret, argentier du Cte de Montfort, + 1463, fils de Jean et Marguerite de Braye, 4 enfants) et Isabeau de la Porte, sa femme, à cause d'icelle, d'autre part, touchant la moitié par indivis des terres et sgrs de Suilly et Magny, assises en la baronnie de Donzy, desquelles led. Jean Fontbouchier et ses sœurs prétendoient avoir la moitié par la succession de feu demoiselle Marie de La Porte, leur mère, sœur de ladite Isabeau de La Porte. Par lequel accord délaisse et quitte lesd. prétentions qu'elle avoit sur Magny et Suilly à Jean de Fontbouchier et ses sœurs.

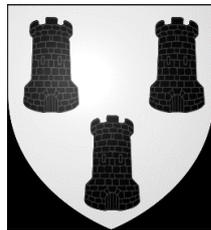
Marolles p. 268 ; 1466 : Hom. Noble h. Jean Faulboichier, eyr, sgr de Launoy, et du Maigny, pour la terre du Maigny, à cause de la Baronnie de Donzy.

Marolles p. 310 : 1475 : hom. de Jean de Fontbouchier, eyr, sgr de Magny, pour la terre et sie des Garennes, paroisse de Suilly, à cause de la Bie de Donzy

, par abandon de sa tante Isabeau de la Porte (cf. supra)

Dans des conditions non établies, les terres du Magny et de Suilly – en totalité ou en partie - se trouvent dans les mains de la famille de Pernay, citée à ce titre vers 1450...

Famille de Pernay



En Nivernais : « d'argent à trois tours de sable »

Famille d'ancienne extraction noble, originaire du Donziais, sgr de Pernay, Port-Aubry (Cosne), Chasnay, Nannay, Arthel en pie par all., puis de Suilly, Magny, La Buffière, Presles, et L'Accotion (Suilly-la-Tour)

Pernay se trouve dans l'actuelle commune de Nannay, sur une colline isolée, et a été possédé après eux notamment par les Tridon (+ forge au XVIème s.).

Les Pernay, venus à Cosne au début du XVème siècle, sans doute par alliance, sont venus ensuite à Suilly, dans des conditions qui restent à établir. Ils en ont été les seigneurs jusqu'au début du XVIIIème, et sont sans doute les constructeurs du manoir du Magny qu'on peut voir aujourd'hui.

La tour monumentale de l'église de Suilly, qui aurait été construite par une fille de Jean de Pernay, en l'honneur de son père mort à la bataille de Cérisesoles (1544, Piémont), a donné son nom au village.

I/ Miles de PERNAY

Marolles p. 393 : Montre de 1469 : ...Hommes d'armes à lances simples garnies de coutilliers.....Jean de Fontbouchier, eyr

Marolles p. 468 : 1485, Mess. Jean d'Armes et noble h. Jean Fauboucher, eyr, sgr de Magny, pour le fief des Varennes (garennnes ?), ajouté à celui de Vergers à Donzy

II/ Jean de PERNAY

Eyr, Sgr de Charmey (Cosne) et de **Port-Aubry** ; y baille en 1384, capitaine de Cosne, mort av. 1393 puisque sa veuve, Jeanne de la Porte, fait hommage pour Port-Aubry pour leurs enfants mineurs ;

X (avant 1393) **Jeanne de LA PORTE** (*filie de ?...*), d'où :

(Hypothèse : Le Magny et Suilly auraient été apportés, au moins en partie, par ce mariage aux Pernay ; Jeanne serait une autre fille de Guillaume II de La Porte, sgr de Bannegon, et de Guillemette d'Autry – à creuser.)

III/Jean de PERNAY

Sgr de Port-Aubry et Arthel en partie (par alliance) ; reçoit des legs près de Donzy en 1388 (s'agit-il de droits sur le Magny en partie ?) ; fait hommage pour Arthel en 1406.

X en 1406 : **Philippe de LAMOIGNON** (*filie de Guillaume, Sgr d'Arthel et de Mannay, et de Jeanne de Troussebois*)



IV/ Miles II de PERNAY (v. 1410...- avt 1468)

Eyr, sgr de Chasnay, de Pernay (dont hommage en 1448), Port-Aubry, Arthel ; hérita de son oncle R. de Lamoignon, sgr de Chasnay, fait hommage de ses 4 fiefs en 1464.

X **Agnès de NEUVY** (*filie de Gibaut de Neuvy (Neuvy-les-deux-clochers, en Berry, Pays Fort), Sgr d'Aspremont, Omery-les-Gaux, la Tour-de-Vesvres (Rouy) et de Perrenelle de Thoury*), laquelle, veuve en 1468, cède au Cte de Nevers un quart d'Aspremont et Omery-les-Gaulx ; ¹⁰

¹⁰ **Base Roglo** : sa sœur Marguerite de Neuvy (filie des mêmes parents) X Jean du Verne (*fils de Jean, sgr de Marancy et de Surgy (voir cette notice), et de Marguerite de Marry, elle-même fille de Jean et Isabeau d'Arcy*)

- Une transaction du 1er janvier 1478 relate : « *Philibert de Beaumont, seigneur d'Espeuilles, Jean du Verne, seigneur de Cuy, et François de Pernay, seigneur de Chasnay, tous écuyers, disant feu demoiselle Marguerite de Neuvy, mère dudit Jean du Verne, ledit Philibert et ledit François comme procureur de damoiselle Agnès de Neuvy, sa mère, veuve de noble homme Miles de Pernay, avoir fait partage de toutes les terres, chevances et seigneuries laissées par le trépas de feu noble Gibaut de Neuvy, en son vivant seigneur de Vesvre, la Bobe et la Garenne. Aujourd'hui ladite Agnès de Neuvy, ledit Philibert de Beaumont et Jean du Verne font le partage qui s'ensuit : ladite Agnès aura la seigneurie de Vesvre avec la maison-fort. Philibert de Beaumont et Guillaume de Beaumont, son frère, auront la maison de la Garenne. Jean du Verne aura la seigneurie de la Bobe, avec la motte où souloit être le châtel et maison forte de la Bobe, étant de présent en ruines, les fossés, trois étangs à l'entour de ladite motte, dont deux sont en état* ». (Source : texte communiqué par un internaute sous l'article Port-Aubry – 2/9/16)



D'où :

- Marie, D. de Vesvres X Didier II d'Armes, Sgr de Busseau (**voir notice Vergers**)
- **François, qui suit** ;
- Pierre, sert au ban de Nivernais, 1469 ; fait hommage pour Port-Aubry et Arthel, 1472 ; sp
- Lancelot, Eyr, Sgr de Pernay, Manay en pie, y rembourse une rente en 1492, et d'Arthel en pie, qu'il échange 1494 contre Nannay (canton de La Charité), père de :

1/ François de PERNAY

Eyr, Sgr de Chasnay et de Suilly, (*premier de ce nom pour qui ce fief est cité, v. 1450-...*), eyr d'écurie du Cte de Nevers 1472-77, exempté du ban 1479, baille un moulin sur le Nohain avec ses frères et mère 1480,

X le 12 juin 1461 **Edmée de NEUVY** (*fille de ?*) dont:

- **Marc, qui suit**
- Miles de Pernay, Eyr, Sgr du Magny X Yvonne de La Barre, (*fille de Jean, Sgr de la Barre (Narcy), Marolles et Gérigny (près la Charité) et de Bonne de Marolles*)¹¹, sp.

2/ Marc de PERNAY (...- avt 1503)

Sgr de Chasnay, Suilly, Presles, Magny, St-Gondon par all. reçoit hommage pour l'Accotion (Ste-Colombe, 1502, sous-inféodé ?)

X le 4 nov. 1494 **Agathe (ou Marthe) de SAINT-SAVIN (v. 1475 - + 25 jan 1513)** (**ou de Saint-Séverin**)¹² demoiselle d'honneur de la comtesse de Nevers, dame de

¹¹ cf. **Villenaud**, art. « de la Barre », page 405

¹² L'origine de cette Agathe est difficile à identifier ; l'apport de Saint-Gondon, en tout ou en partie, une terre de la baronnie de Sully, fournit cependant une piste. L'héritage de Sully fut disputé entre les deux époux successifs de Marie de Sully : Guy de la Tremoille et Charles d'Albret, puis par leurs descendants. Sully, avec Saint-Gondon, échut finalement aux La Tremoille. Or on trouve une Louise de La Tremoille mariée à un Jean de Saint-Severin, comte de Conversano, sans doute issu de la famille italienne des Sanseverino. Cette Louise aurait-elle obtenu d'un cousin proche de la branche de Sully-Craon cette terre ? Dans ce cas on serait en présence, comme certaines bases généalogiques le suggèrent, d'Agathe (ou Marthe) de Saint-Severin, fille de Jean et de Louis de La Tremoille. Les Sanseverino portaient : « d'argent à la fasce de gueules ».

Saint-Gondom (*apporte sans doute cette terre qui restera associée à celle de Suilly, jusqu'à la Révolution*), elle plaide contre le sgr de Vergers en 1512¹³

d'où :

- **Jean, qui suit**
- *Françoise, X 13 sept 1517¹⁴ François du Mesnil-Simon, sgr de Beaujeu, en Berry (fils de Charles et Gabrielle de Brézilles).*

3/ Jean de PERNAY (v. 1500-...)

Eyr, sgr d'ibid., de la Fillouse (Suilly) et **la Gouppière** (id.)¹⁵ La Rivière-de-Moulin-l'Evêque¹⁶ ; gentilhomme de la baronne de Donzy (1524), conduit le ban d'Auxerre, fait hommage pour Presles (1533), **reçoit aveu à cause de Magny (1535, sous-inféodé ?)**, y saisit fiefs (1542), (*serait mort à Cerisoles en 1544, cf. supra*).

X le 27 mars 1528¹⁷ **Marie de LA RIVIÈRE** (*fille de François, sgr de Champlemy, Vcte de Tonnerre...etc. (+1536) et de Madeleine de Savoisy, dame de Cheny*) (**Voir notice La Rivière**), d'où :

- **François, qui suit**
- *Charles*

4/ François de PERNAY¹⁸

Eyr, sgr d'ibid., dont la Fillouse, 1569 : commande 10 hommes d'armes en Picardie (1596), confirmé dans sa noblesse en 1599, saisit féodalement Vergers en 1608 (?)

X le 12 juill. 1572 **Renée de JAUCOURT** (*fille de Jean II, Sgr de Villarnoul et de Ruère (+1552) et de Jeanne-Françoise de Bar-Baugy*)



¹³ Voir à ce sujet l'étude sur « *Les usages en Donziais, la forêt de Bellefaye et la Pôte de Suilly* » par **André Bossuat** (in Bulletin de la société Philologique et Historique, 1966, Vol 1, 1963, pp. 291 et suiv.)

¹⁴ AD 58, fiche Flamare

¹⁵ **Marolles p. 72** : 1548 : Transaction entre la duchesse de Nivernais et noble h. Jean de Parnay, eyr, sgr du Maigny, de Senly et Chasnay, au sujet du fief de Beffes.

¹⁶ **Marolles**, col. 568

¹⁷ **AD 58, fiche Flamare** ; Marolles, col. 757 : 25 mars 1528, Contrat de mariage de Jean d'Espenay (sic), sgr de Chesnoy, de Seuillé et du Mangin (sic), fils de N. d'Espenay et Agathe de Saint-Séverin, avec Marie de La Rivière...

¹⁸ **Marolles, p. 286** ; 1608 : Hom...François et Charles de Parnay, eyr, sgr de Suilly, pour Magny et Suilly

D'où :

- **Jean, qui suit ;**
- *Gilbert, eyr, sgr de Presle (voir cette notice), mort av. 1634, d'où post.*

5/ Jean de PERNAY

Eyr, Sgr de Suilly et Magny, mort av. 1620

X 25 nov. 1596 **Esmée GOUSTE** (*fille de Michel Gousté, Sgr de Parmentoy et Sichamps, et de Guillemette Macquedoy, dame de Sichamps, d'origine écossaise*)
d'où :

- *Jean, Eyr, Sgr de Magny en 1621 ; s.a*
- **François, qui suit ;**
- *Françoise, reçoit legs de sa cousine de la Rivière 1645, morte en 1673, sa.*

6/ François de PERNAY

Eyr, Sgr de Suilly, dont hommage (1620), de Ferrières (Ste-Colombe), et de Magny, hérité de son frère Jean ; maréchal des logis général de cavalerie légère 1638, servit au siège de Montrond, mort av. 1660.

X en 1640 **Marie FRADET**¹⁹ (*fille de Claude Fradet, sgr de Chappes en Bourbonnais, Lt-crim. à Bourges et de Marie Maugis*)²⁰



D'où :

- *Guillaume, écr, sgr de Suilly en pie et Ferrières (1665-75), sa*
- *Guy, écr, sgr de Suilly et Magny 1661, mort 1674, sa*
- *François, sgr d'id., mort 1690 ; sa*
- **Jeanne, sa, héritière**
- *Françoise, X François de Razille, sgr de Mazille à Sauvigny-les-Bois*
- *Marguerite, X Antoine Colas de Laurière, dragon.*

¹⁹ **AN / Archives Notaire Charles Sadron / janvier 1640 :** « DEPERNAY (François) Chevalier, seigneur de MAGNY, SULLY et autres lieux, demeurant ordinairement à Magny, actuellement logé au Roi François, paroisse Saint-Côme. Mariage de François DEPERNAY et de Marie FRADET fille de défunt Claude FRADET, écuyer et de défunte Marie AUGIER, demeurant chez Antoine FRADET, son oncle, conseiller du Roi, rue du Jardinnet (Nombreuses procurations de parents de François DEPERNAY, jointes) »

²⁰ Ce Claude est le même qui épouse en seconde noce Renée de Forgues, fille de Jacques, sgr des **Granges à Suilly (voir cette notice)**,

En 1710, la terre de Suilly-Magny est saisie et vendue, pour cause de dettes, sur Jeanne de Pernay et les enfants de ses sœurs, elle aurait été achetée par les Lespinasse, puis peu après par les Grassin-Angenoust, avec Les Granges (voir cette notice) et jointe jusqu'à la Révolution à cette terre.

1/ Joseph GRASSIN

Né le 21 Juillet 1676 à Provins (St-Pierre), Sgr de Dongers, Vaudrey, **la Rachonnière et les Granges ; Suilly et Magny**, acquis avec sa femme vers 1730. D'une vieille famille de Sens, Seigneurs de Dongers (Augers en Brie), le Vaudrey, puis Vicomtes de Sens ; bienfaiteurs des Cordeliers de Sens ; fondateurs du Collège des Grassins à Paris²¹ ; la branche de Joseph, qui suit, était établie à Provins (*fils de Christophe, Eyr, Sgr de Dongers, Vaudrey et La Grange-Seval par all., cap. d'Infanterie dans le régiment de la Reine, gentilhomme ordinaire de Gaston, duc d'Orléans (...-1680), inhumé dans l'église des Jacobins de Provins, lui-même fils de Laurent IV, sgr de Dongers, Vaudrey... et d'Isabelle Bernard ; et de Catherine Le Rat, elle-même fille de Pierre Le Rat²², Ordinaire de la musique du duc d'Orléans, Officier de la musique de la reine, sgr de la Grange-Seval (= la Grange de Sénart, aux religieuses d'Yerres...)*)



A Sens : « de gueules à trois papillons d'or »

X1 9 aout 1715, **Marie-Agathe ANGENOUST** (*filie de Jacques Angenoust, sgr de Birouy – sans doute dans l'Aube - et de Bouy (Marne ?), et de Jeanne-Agathe Thiboust de Berry*), d'où Anne, ci-dessous

²¹ Le collège des Grassins sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris fut fondé en 1569 par Pierre Grassin, sieur d'Ablon, Conseiller au Parlement par testament. Situé dans l'actuelle rue Laplace (anciennement rue des Amandiers), il se composait, à l'origine, d'un principal et de six grands boursiers, étudiants en théologie ayant déjà subi un examen, plus six petits boursiers d'humanités et de philosophie (artiens). Chacun des grands boursiers, suivant le vœu du premier bienfaiteur, avait à surveiller les études de deux élèves de la catégorie suivante. L'archevêque de Sens avait à nommer ces boursiers, et il devait les prendre de préférence parmi les pauvres écoliers de son diocèse. Il fallait que le principal fût docteur régent licencié, ou au moins reçu bachelier en la faculté de théologie de Paris.

²² AN/ Z 511 : Maison de la Reine, Etat des Officiers 1647-1663 : Pierre le Rat était fils de Pierre, payeur des offices de la prévôté de l'hôtel, et Edmée Le Soing, et frère de Gabriel, Jacques, et Charlotte



X2 1726 **Charlotte Pochon** (*fille de Maximilien, sgr de Gray, et Espérance Ancel*),
sp

17/ Anne Thérèse Grassin (v. 1720 - + ap. 1789 et avt. 1792)

Dame des Granges, Suilly et autres lieux ²³

X Charles Mary de Percy (1710-1782 Percy)

Seigneur de Grégy, Chevalier de Saint-Louis, commandeur de Saint-Etienne de Toscane. Il mourut en juillet 1782 en son château de Percy, à l'âge de 70 ans (*filis de Antoine-Guillaume, sgr de Montchamps, du Halley, de Montchauvet et d'Arclais (1663-1753), descendant en ligne directe des grands Percy normands ; Commandeur de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane, secrétaire des commandements de S.A.S Marie Anne de Bourbon, princesse de Conti ; et de Marie Françoise Suzanne de La Lande*), sp



En Normandie (*aussi Ctes de Northumberland*) : « de sables au chef édentelé d'or »



Château de Percy (St-Charles-de-Percy, Calvados)

(Charles de Percy construisit entre 1778 et 1782, à proximité immédiate du château, une église dédiée à Saint Charles Borromée. Son clocher a été entièrement restauré en 2009-2010)

²³ Armorial 1789, des représentants de la noblesse aux Etats : Dame Anne-Thérèse-Françoise Grassin, comtesse de Percy, dame des Granges, Suilly et autres, représentée par E. de Damas-Crux.

Derniers seigneurs des Granges, la Rachonnière, Suilly et Magny, vendus en 1792 par les héritiers d'Anne Grassin à Guillaume Guillerault de Villeroc. ²⁴

²⁴ Charles Angenoust (1744-1809), fils du frère de Marie-Agathe Angenoust, femme de Joseph Grassin, officier aux Gardes du Corps, Col. de Cavalerie X Nicole Charlotte de Mesgrigny